

...COMPRENDRE... DÉMONTER LES LOIS... LUTTER... PROPOSER...

PCF
FRONT
DE GAUCHE

100%

La Sécurité sociale

SOLIDAIRE

est une conquête issue du
Conseil National de la Résistance il y a 70 ans.

ÉGALITAIRE

Obtenu à la Libération alors que la France
était ruinée, elle est aujourd'hui attaquée
alors que les richesses abondent.

COMMUNE

Battons-nous
pour la reconquérir
et l'étendre !

Pour une Sécurité sociale à 100%!

UNIVERSELLE

PCF
FRONT
DE GAUCHE

graphique : Christiane Besson

Dès juin 2012, F Hollande exprimait devant les mutualistes ses ambitions pour la protection sociale française, lançant le débat sur la place et le rôle des organismes complémentaires.

La concrétisation en actes politiques ne s'est pas fait attendre.

Dans un flot continu à partir de l'automne 2012, un arsenal de lois a été promulgué, en dehors de tout débat démocratique et au mépris des attentes du plus grand nombre.

PLFSS...ANI...LOI MACRON...PLFSS...LOI SANTE...PLFSS

Derrière les effets de communication, l'imposture sémantique prenait corps au fur et à mesure que se concrétisait la seule volonté politique sociale-libérale de faire des économies sur le dos des besoins humains pour satisfaire les appétits sans fin du MEDEF.

Sans surprise, les revendications patronales sont « copiées/collées » dans les projets de lois et rapports. La baisse des charges pour les entreprises, la substitution progressive des complémentaires à l'assurance maladie obligatoire, le rationnement de l'hôpital public deviennent des objectifs de la politique publique de santé. La lutte contre les inégalités, l'amélioration d'accès aux soins prenant la place de variables d'ajustement à cet objectif.

Les effets destructeurs commencent à se faire sentir. Avec la mise en œuvre du Pacte de responsabilité, la Sécurité sociale devra faire 25 Md d'euros d'économies sur ses dépenses d'ici à 2017.

La cohérence d'ensemble de cette stratégie est claire :

- transformation en profondeur de notre système de santé pour le seul profit des marchés financiers
- transformation durable de notre système de protection sociale pour le seul profit des fonds de pensions et des assurances privées !

Face à cette privatisation rampante de la santé en France, nous devons amplifier le niveau du rassemblement pour de vraies alternatives !

**OUI À LA RECONQUÊTE
D'UNE SÉCURITÉ SOCIALE
SOLIDAIRE ET UNIVERSELLE !**



le mythe du « déficit abyssal de la Sécu »

Depuis plus de trente ans, les gouvernements successifs nous « serinent » avec le discours du « trou de la Sécu ». Loin de nous l'idée de nier ou d'ignorer les déficits structurels des comptes sociaux : entre 12 et 15 milliards selon les dernières années.

Mais nous sommes loin des déficits abyssaux dont on nous rebat les oreilles. Ils représentent entre 4 et 4,5% du budget de la Sécurité sociale (475 milliards 2015) et seulement 2,9% pour l'assurance maladie.

L'argument des libéraux consiste à dire : « il y a trop de dépenses, nous vivons au-dessus de nos moyens » ! Trop de dépenses hospitalières, trop d'hôpitaux, trop de soins, trop de consommation de médicaments, trop de retraité-e-s... Donc : sus aux dépenses **remboursées de la Sécurité sociale !**

Et donc, sur ce seul objectif, toutes les réformes, et particulièrement les lois de financement de la Sécurité sociale (PLFSS), ont usé de toutes les ficelles pour faire pression sur les dépenses de santé. M. Touraine peut annoncer triomphalement que la politique du gouvernement est payante... Les dépenses réellement constatées en 2014 sont désormais inférieures à l'ONDAM voté par le Parlement !

Faut-il s'en réjouir ? Sûrement pas, car cela signifie que l'évolution des moyens alloués à la politique publique de santé est inférieure à celle des besoins de la population. En atteste l'ONDAM hospitalier 2015 à 1,9%, alors que la simple reconduction des moyens de fonctionnement est estimée entre 3 et 4,5% !

Pourtant nous savons tous que si le déficit de la Sécurité sociale est réel, celui-ci ne provient pas d'un excès de dépenses, mais bien d'une insuffisance de recettes. Les recettes de cotisations sociales (patronales et salariales) sont remises en cause par un niveau de chômage à 11% et par des politiques salariales d'entreprises qui privilégient la précarité et les bas salaires. Quant aux recettes fiscales (CSG et taxes affectées), prélevées sur des revenus d'activité et de transferts des ménages en stagnation ou assises sur une croissance économique nulle pour cause de politiques d'austérité, elles plafonnent.

Or toutes les dispositions prises par le gouvernement Hollande, des contrats compétitivité-emploi qui flexibilisent l'emploi sans le sécuriser, à la loi Macron qui assassine le code du travail, en passant par le Pacte de responsabilité qui promeut l'austérité, toutes ces mesures vont aggraver les déficits structurels et renforcer la voie à la privatisation !

tous les aspects de la vie remis en cause nous sommes toutes et tous concerné-e-s

L'accès aux soins, qui devait structurer des actions correctrices, se heurte à l'intensification des déserts médicaux, au maintien des forfaits et franchises, aux dépassements d'honoraires, aux fermetures de services de proximité comme les maternités, les centres d'IVG et les services d'urgence...

Les hôpitaux publics : avant même qu'elle soit définitivement votée, les ARS font du zèle pour la mise en œuvre de la loi dite de « modernisation du système de santé ». Prenant appui sur les difficultés budgétaires, la sélection des services et compétences fragilise les hôpitaux publics, confrontés dès l'automne, au pilotage autoritaire des « groupements hospitaliers de territoire ». La constitution de superstructures médicalisées prévue par la loi remet en cause le concept même d'hôpital public de proximité, accueillant et bienveillant ! Le véritable objectif de la loi Touraine, qui aggrave la loi HPST, est de s'assurer l'application du plan Valls en réduisant de 10 milliards les dépenses d'assurance maladie, dont 3 milliards sur les hôpitaux.

La psychiatrie : en un seul article, le projet de loi santé propose la liquidation de la politique de secteur, au nom de la territorialisation ! La politique de santé mentale se limiterait au traitement de la crise et à la normalisation des comportements et des populations !

Les retraites, de base et complémentaires, sont dans le collimateur des institutions européennes depuis bien longtemps. Le gouvernement social-libéral Hollande/Valls aggrave encore la situation avec la « contribution additionnelle de solidarité » de 3%, payée par les retraité-e-s. Le gouvernement s'apprête à soutenir les propositions du Medef concernant les retraites complémentaires, notamment le gel de l'indexation, conforme à celui imposé sur les retraites de base.

La famille : au nom de la compétitivité, le patronat a obtenu l'exonération totale des cotisations sociales patronales famille dans le « Pacte de responsabilité » ! En toute logique, le gouvernement engage une « réforme » des prestations pour faire face à la baisse des ressources... Et ce sont les familles qui trinquent !

À MÉDITER !

« Célébrer les 70 ans de la Sécurité sociale, ce n'est pas regretter avec nostalgie un passé révolu... Cette idée est née de l'espoir d'un monde meilleur... La solidarité, c'est une grande ambition... C'est un grand progrès... Parce que soixante-dix ans après sa naissance, la Sécurité sociale reste d'une formidable modernité, plus que jamais au cœur de notre pacte républicain... La Sécurité sociale, ce n'est pas l'État et ce c'est pas non plus le marché... La Sécurité sociale est dans notre ADN : elle fonde notre identité sociale, elle est notre fierté et notre bien commun... »

Marisol Touraine

Grèce, France, Europe : mêmes causes, mêmes effets !

Tous les pays d'Europe sont soumis aux politiques d'austérité. Les services publics, les systèmes de Sécurité sociale, de retraites d'indemnisation du chômage, tout ce qui constitue une « charge insupportable » pour le capital doit être réduit à sa plus simple expression. La dépense publique et sociale ne doit plus servir en priorité la réponse aux besoins des populations et le développement des capacités humaines, elle doit en premier lieu servir la hausse des profits, notamment par la baisse du coût du travail et de la fiscalité des entreprises. C'est cela la « règle d'or » du capital financier mondialisé et de la Troïka.

Et cela se joue dans l'obligation de contrôler les budgets nationaux avant et après le vote des parlements nationaux, ou dans les plans d'ajustements structurels dictés par la Troïka.

En asservissant l'ensemble des mécanismes de protection sociale des États aux marchés et aux multinationales de l'assurance privée, c'est la casse des systèmes de soins publics, du financement solidaire, c'est main-basse sur l'immense marché potentiel de la santé et plus généralement sur les ressources de notre modèle social.

SOLIDARITÉ AVEC LA GRÈCE !

La santé est le secteur dans lequel la « crise humanitaire » s'est manifestée de la manière la plus aiguë. La crise économique (en Grèce, sans emploi pas d'assurance sociale) comme les réformes exigées par la Troïka ont conduit à une privatisation passive et à une complète désorganisation des soins, excluant des millions de personnes du système de santé.

Alors que la demande de services médicaux a augmenté de 30% à l'égard du service public, l'offre y a été réduite de 40% et le personnel de 30%. Cela conduit la majorité des hôpitaux de Grèce à la limite de l'effondrement. Toutes ces mesures ont privé 25% de la population des soins élémentaires.

Les premières mesures du gouvernement Syriza ont établi une couverture maladie universelle et renfloué prioritairement les structures publiques. Dans le même temps, « les dispensaires sociaux ont montré, par la solidarité, que l'on peut organiser un système de soins en dehors du système marchand ».

il y déjà un après à la loi HPST et à la loi Touraine

Ces luttes de classes pour l'appropriation de la dépense publique et sociale aboutissent aussi à la refonte institutionnelle du pilotage de la politique de santé française.

Après la réforme Douste-Blazy de 2004 qui a créé l'UNCAM et l'UNOCAM (l'Union des complémentaires santé mutuelles ou assurance), les réformes Bachelot (HPST) et Touraine semblent donc s'acheminer vers une unification du pilotage avec la création d'une Agence nationale de Santé, qui irait plus loin que les ARS au plan régional, en unifiant UNOCAM¹, UNCAM² et DGSS³. Cette agence comprendrait en son sein, d'un côté une assurance maladie gestionnaire et liquidateur des prestations, tête de réseau de caisses primaires, et de l'autre, une unité de pilotage dans une agence de promotion et de régulation de la santé. C'est la future loi HPST 3.

Or pour y parvenir, il leur faut désormais aller plus loin dans les régressions. Il leur faudra élargir aux retraités l'obligation de complémentaire, déjà actée pour les salariés par l'Accord national interentreprises (ANI) du 11 janvier 2013. C'est le sens de l'intervention de F. Hollande au récent congrès de la Mutualité française qui confirme les propos de la ministre de la Santé annonçant pour 2016 une nouvelle refonte du Code de la Mutualité. Après celle de 2001, imposée par l'Union européenne dès les années 90. Une décision qui avait permis d'ouvrir le champ de la privatisation de l'assurance sociale et de l'offre de soins.

1. Union nationale des organismes complémentaires d'assurance maladie

2. Union nationale des caisses d'assurance maladie

3. Direction générale de la Sécurité sociale, ministère de la Santé

des luttes porteuses d'exigences nouvelles

Sans doute n'y a-t-il pas un département sans une lutte en cours, ici des personnels d'un hôpital, là de la population pour l'accès aux soins, des salariés contre la perte d'indépendance de la médecine du travail, ou encore contre une stratégie de l'industrie pharmaceutique opposée à l'intérêt général !

Luttes isolées, luttes parcellaires, diront les broyeurs de noir ! Et pourtant ! Ces luttes permettent à ceux qui les mènent d'appréhender les vraies responsabilités, celles du patronat français et européen qui veut faire oublier le coût du capital pour promouvoir une austérité suicidaire pour les peuples. Des luttes qui n'hésitent plus à faire converger personnels de santé, usagers, élus, pour faire grandir des solutions alternatives.

Collectif des 39, Coordination nationale des collectifs de défense des hôpitaux et maternités de proximité, Notre santé en danger, Front de gauche, la liste est longue des lieux où les communistes sont présents et écoutés avec attention.

À 70 ans, la solidarité de la Sécurité sociale attire plus que jamais et la proposition, au-delà du tiers payant, du remboursement à 100% par la Sécurité sociale, en commençant par les jeunes, fait son chemin.

Les luttes dans le domaine de la santé et de la protection sociale sont bien de bons exemples des rassemblements en marche vers un monde nouveau de démocratie et de solidarité. Elles sont décisives pour construire des alternatives et réussir le rassemblement le plus large.

résister pour proposer des alternatives d'urgences... et structurelles

Face aux reculs sociaux, nos propositions visent à améliorer la prise en charge socialisée de tous et l'accès aux soins pour tous.

Des mesures urgentes de gauche sont nécessaires :

- suppression des franchises et forfaits
- véritables remboursements pour la lunetterie, les soins dentaires et l'audition
- suppression des dépassements d'honoraires
- généralisation du tiers payant assuré par la caisse d'assurance maladie solidaire et universelle, pour aller vers le remboursement à 100% par la Sécurité sociale des soins prescrits.

Cela nécessite une gestion démocratique de la Sécurité sociale. Et donc un pouvoir réel d'intervention des représentants des salariés sur les décisions de gestion des organismes, au-delà du seul contrôle parlementaire.

Nous défendons la constitution d'un pôle public du médicament, pour gagner la maîtrise publique du médicament, de la recherche à la distribution. Il faut en finir avec les stratégies financières des multinationales du médicament.

Côté recettes, il faut taxer les revenus financiers des entreprises aux taux actuels des cotisations sociales employeurs. Cela pourrait générer dès aujourd'hui 87,45 Md d'euros de recettes nouvelles, et en rendant moins profitable la finance, cela ouvrirait la voie à une réorientation de l'économie vers la production de richesses réelles et la création d'emplois.

De manière plus structurelle, avec la combinaison d'une suppression progressive de la CSG et d'un mouvement de hausse générale des cotisations patronales visant à rattraper le recul de leur contribution au financement de la Sécurité sociale, nous proposons un dispositif de modulation des cotisations sociales employeurs, incitant l'entreprise à adopter une gestion vertueuse à l'égard de l'emploi, des salaires et de la formation.

TOUT EST POSSIBLE QUAND ON A LA SANTÉ !

Nous le disons tous, la santé, c'est le plus précieux des biens. Et pourtant, nous en sommes encore loin.

La prise en charge des dépenses de santé par la Sécurité sociale est de plus en plus réduite. Et le reste-à-charge pour les malades de plus en plus important, au point d'alimenter le renoncement aux soins. Pire, à la sanction financière qu'entraîne la maladie, il faut ajouter l'injustice que constitue l'inégalité de l'accès aux soins, bien que la très grande majorité de la population condamne l'inhumanité d'une telle situation. Celle-ci en effet bafoue une des valeurs proclamées de notre fière République. Les inégalités sociales et territoriales de santé se creusent.

Rien ne s'oppose donc à ce que nous défendions et assurons la promotion d'un service de santé préventif et curatif de qualité accessible à tous. Et cela n'est possible que dans le cadre d'un service public excluant forfaits, franchises et autres dépassements d'honoraires.

Nos gouvernements affichent sans vergogne leur volonté de réduire les coûts de la santé publique : regroupement de très nombreux hôpitaux dans des groupements hospitaliers de territoire, diminution des effectifs hospitaliers, transferts des remboursements de soins courants de la Sécurité sociale vers les assurances privées ou mutualistes...

Une telle politique sanitaire doit être fermement combattue. Comment ? Se rassembler, citoyens malades et bien portants, personnels hospitaliers, syndiqués ou non, élus, associations de défense de la santé, et faire converger les luttes et les revendications pour construire une alternative. C'est vital...

La campagne des régionales, le débat qui s'ouvre au Sénat sur la loi Touraine, les mobilisations des personnels... doivent être autant de terrains d'interpellation de la population, des candidats, de mobilisations.

Et de telles luttes donnent le goût de la justice mais aussi de la fraternité et de la liberté. C'est bon pour notre santé démocratique !

